

Campagnes de prévention du risque lié au plomb dans les établissements d'accueil préscolaire et dans les écoles

Quelques précisions :

• Pour ces deux campagnes, les diagnostics réalisés ont concerné l'ensemble des locaux fréquentés par les enfants : les salles de jeux, de repos, de change, de motricité, les dortoirs, les classes, les réfectoires, les sanitaires, les couloirs, etc...

• La recherche de la présence de plomb accessible a porté essentiellement sur les éléments de construction dégradés. Ainsi, les éléments en bon état au moment de l'inspection n'ont pas fait l'objet de mesures, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils ne contiennent pas de plomb qui pourrait devenir accessible si leur état venait à se dégrader.

En conséquence :

Il est important de toujours bien veiller au bon état d'entretien des revêtements muraux et des boiseries.

En cas de doute :

Il est possible de faire appel à un technicien de la construction qualifié qui établira un Constat des Risques d'Exposition au Plomb. Ce diagnostic comprend une visite exhaustive des locaux et des analyses de la concentration en plomb de tous les revêtements, dégradés ou non.

Pour plus d'informations,

L'Agence Régionale de Santé peut être contactée utilement :

Agence Régionale de Santé – Délégation territoriale du Val-d'Oise
Service contrôle et sécurité sanitaires des milieux
2, avenue de la Palette - 95011 Cergy-Pontoise cedex - Tél : 01 34 41 14 81

LUTTE CONTRE LE SATURNISME INFANTILE DANS LE VAL-D'OISE

Bilan des campagnes de prévention menées

dans les établissements
d'accueil préscolaire
et
dans les écoles



Pourquoi engager des actions spécifiques aux établissements accueillant de jeunes enfants ?

Le saturnisme se définit par l'intoxication d'un individu par le plomb. Les troubles sont peu spécifiques et peuvent être réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du développement psychomoteur et intellectuel). Du fait de leur métabolisme et de comportements à risque, les enfants de 6 mois à 6 ans en sont les principales victimes. Les anciennes peintures contenant du plomb, appelées céruses, largement utilisées dans les bâtiments jusqu'en 1949, date à laquelle elles ont été interdites, constituent, sous forme d'écaillés ou de poussières, la principale source d'intoxication.

Les crèches, les garderies et les écoles, maternelles en particulier, construites avant 1949, sont donc particulièrement concernées par la lutte contre le saturnisme infantile.

Campagne de prévention du risque lié au plomb dans les établissements d'accueil préscolaire

Cette campagne a été menée, entre 2006 et 2012, dans les établissements d'accueil préscolaire (crèches, haltes-garderies) du département du Val-d'Oise, par l'ARS*, en partenariat avec le conseil général.

Les objectifs :

- obtenir une liste exhaustive de tous les établissements d'accueil préscolaire du Val-d'Oise construits avant 1949,
- inciter les gestionnaires de ces établissements à faire réaliser des diagnostics au regard du risque lié au plomb,
- estimer le risque réel pour les jeunes enfants fréquentant ces structures,
- mettre en œuvre des travaux de neutralisation du risque, le cas échéant.

Les résultats :

• Le département du Val-d'Oise compte 94 structures d'accueil préscolaire. Parmi celles-ci, d'après les renseignements fournis par les gestionnaires de ces établissements, 14 ont été construites avant 1949 (7 structures municipales, 5 structures associatives, 1 crèche parentale et 1 structure intercommunale).

• Ces 14 établissements ont tous fait l'objet d'investigations visant à rechercher l'éventuelle présence de plomb accessible. Par plomb accessible, on entend le plomb présent dans des éléments de construction (porte, fenêtre, plinthe, mur, etc...) dont les revêtements sont dégradés, laissant apparaître les couches anciennes de peintures. Les résultats de ces investigations sont les suivants :

Absence de plomb accessible	Présence de plomb accessible
43 % (6 établissements)	57 % (8 établissements)

• Des travaux de neutralisation du risque lié au plomb ont été mis en œuvre par les gestionnaires dans les 8 établissements dans lesquels du plomb accessible a été mis en évidence.

Pour 1 établissement, il a été retrouvé la présence de plomb avec une accessibilité forte; cette situation a donné lieu à une réunion publique d'information co-animée par la DDASS et le conseil général, en présence du gestionnaire de l'établissement et de la mairie et à laquelle étaient conviés les parents des enfants accueillis dans la structure.

En conclusion,

Les établissements d'accueil préscolaire du Val-d'Oise construits avant 1949 (date d'interdiction de l'utilisation des peintures au plomb) ne présentent pas de risque d'exposition au plomb pour les jeunes enfants fréquentant ces structures.

* Par la DDASS jusqu'au 1^{er} avril 2010

Campagne de prévention du risque lié au plomb dans les établissements scolaires

Cette campagne a été menée, entre 2008 et 2012, dans les écoles du département du Val-d'Oise, par l'ARS*, en partenariat avec l'inspection académique. Les jeunes enfants étant plus concernés que les plus âgés par la lutte contre le saturnisme infantile, une priorité a été donnée aux écoles maternelles.

Les objectifs :

- obtenir une liste exhaustive de toutes les écoles maternelles du Val-d'Oise construites avant 1949,
- inspecter ces écoles au regard du risque lié au plomb (recherche par l'ARS* de la présence éventuelle de plomb accessible dans les éléments de construction des bâtiments),
- estimer le risque réel pour les enfants fréquentant ces établissements,
- inciter les maires à mettre en œuvre des travaux de neutralisation du risque, le cas échéant.

Les résultats :

• Le département du Val-d'Oise compte 452 écoles maternelles. Parmi celles-ci, d'après les renseignements fournis par les mairies, 45 ont été construites avant 1949.

• 45 écoles maternelles ont donc été inspectées par l'ARS. En outre, au cours de cette campagne, 54 écoles élémentaires ont également été contrôlées. Les résultats de ces investigations sont les suivants :



• Les résultats sont sensiblement les mêmes pour les écoles maternelles et pour les écoles élémentaires, à savoir :

⇒ dans environ 40 % des écoles (45 % pour les maternelles et 41 % pour les élémentaires), la présence de plomb accessible n'a pas été retrouvée,

⇒ la présence de plomb accessible de façon modérée (peu d'éléments de construction concernés ou concentrations en plomb faibles) a été mise en évidence dans 53 % des écoles maternelles et dans 57 % des écoles élémentaires,

⇒ dans 1 seul établissement, il a été constaté la présence de plomb avec une accessibilité forte; il s'agit d'un établissement scolaire dans lequel sont dispensés des enseignements maternels et élémentaires. Ce constat a nécessité la tenue d'une réunion publique d'information à l'attention des parents des enfants inscrits dans l'établissement. Des travaux de neutralisation du risque lié au plomb ont été réalisés par le maire.

En conclusion,

L'école qui présentait un risque élevé d'exposition au plomb a fait l'objet de travaux de neutralisation de ce risque.

Les écoles qui présentent un risque modéré d'exposition au plomb entrent dans le cadre d'un suivi mis en place par l'ARS.

* Par la DDASS jusqu'au 1^{er} avril 2010